COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL 16 octobre 2018

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en lieu et place habituels de sa séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain LETENDRE.

Date de convocation: 11 octobre 2018

<u>Présents</u>: LETENDRE Sylvain, ALBY Christian, EL BAHRI Monder, VILLARD Sandrine, PIETRUSZKA Sandra, LECURIEUX-LAFFERONNAY Karl, ALLARA Evelyne, MARY Brigitte, LEMOINE Alexandre

Absents non excusés: SALCEDE Damien, PAILLARD Cédric, MACIEJEWSKI Adeline, AMBROSIO Ludovic et BOY Virginie

Lecture de l'ordre du jour :

- 1- Approbation du dernier compte rendu
- 2- Achat terrain M. Fady (parking école)
- 3- Prêt de l'ancienne caserne des pompiers
- 4- Devis USEDA: Mise en place de prises d'illuminations
- 5- Projet création servitude du 1 Bis Route de Paris et sa numérotation
- 6- Création régie cantine
- 7- Modification du règlement cantine
- 8- Prix de la scolarité

Mme VILLARD Sandrine a été désignée comme secrétaire de séance ce qu'elle a accepté.

La séance a débuté à 19h00

1 / Approbation du compte rendu du 28 août 2018

8 Pour

Arrivée à 19h16 de Mme PIETRUSZKA

2/ Achat terrain M. Fady (parking école)

Après vérification du bornage du terrain situé au 5 rue des écoles, il apparait que le parking de l'école empiète sur celui-ci.

M. le Maire propose de racheter ces 4m2 au prix du marché actuel c'est-à-dire 220€ et de prendre en charge les frais notariés qui s'élèverez à environ 250€.

8 Pour et 1 Abstention

3/ Prêt de l'ancienne caserne des pompiers

Nous avons était sollicité par le comité des fêtes afin de pouvoir récupérer l'ancienne caserne pour y entreposer le matériel destiné aux locations et aux manifestations.

M. le Maire a été sollicité oralement par l'association FLAC afin que l'ancienne caserne devienne « une maison » pour les associations, mais à cause de la vétusté de l'entrepôt ce n'est pas envisageable pour l'instant.

Une visite des lieux sera effectuée après la remise des clés.

Dans l'état ce local servira de lieu de stockage pour le comité des fêtes sous réserve d'une certification de sécurité.

4/ Devis USEDA: Mise en place de prises d'illuminations

Mise en place de prises d'illuminations :

Coût total des travaux : 1472.80€HT

Contribution de la commune : 1178.24€ HT

Votée à l'unanimité

5/ Projet création servitude du 1 Bis Route de Paris et sa numérotation

Afin d'accéder à son domicile par la Route de Paris (à côté du lavoir), M. Mme WROCLAWSKY souhaiterai que l'on créer la numérotation du 1 Bis ainsi qu'une servitude.

Vote reporté au prochain conseil en attente d'éléments juridiques.

6/ Création régie cantine

Nous souhaiterions mettre en place pour janvier 2019 les prélèvements à échéance des factures de cantine et la mise en place d'un terminal de paiement carte bleue (coût 120€), pour les paiements de la cantine, des factures d'eau, de l'ouverture des compteurs et de la location de la salle des fêtes.

Votée à l'unanimité.

7/ Modification du règlement cantine

VII FACTURATION

Le règlement, prélèvement à échéance, carte bancaire, espèces et ou chèque bancaire libellé à l'ordre du trésor public doit être effectué entre le 10 et le 20 de chaque mois à l'accueil de la mairie ; passé cette date, aucun paiement ne sera accepté : ce dernier se fera alors par titre auprès de la trésorerie de Charly sur Marne.

Votée à l'unanimité.

8/ Prix de la scolarité

A titre d'information coût de la scolarité par enfant à l'école :

• 2017:1046.77€/enfant

Nous vous proposons une hausse de 3% soit un coût de 1078.17€/ an / enfant

Voté à l'unanimité.

A 20h05, l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée.

Fait à Viels-Maisons, Le 17 octobre 2018

Sylvain LE/TENDRE